

II

L'administration autrichienne en Bosnie compare assez volontiers l'œuvre qu'elle accomplit à celle que la France poursuit en Algérie et en Tunisie, et, avec l'extrême courtoisie qu'elle apporte en toutes choses, elle ajoute qu'elle a eu beaucoup à apprendre à nos leçons. De fait, par certains côtés, les situations sont assez semblables, les problèmes qu'il s'agit de résoudre se posent en termes presque identiques. C'est ce qui fait pour nous l'intérêt tout particulier de cette expérience de colonisation : si les Autrichiens s'inspirent parfois de nos exemples, peut-être avons-nous, nous aussi, quelque profit à recueillir de leur pratique administrative et de leurs mécomptes mêmes.

Il est un point tout d'abord où nous aurions, je crois, quelques leçons à prendre. Je n'ai garde, on le pense bien, de médire des hommes distingués, souvent supérieurs, qui depuis quelques vingt ans ont passé au gouvernement général d'Algérie, à la résidence générale de Tunis et dans les préfectures des départements algériens. Mais c'est un fait d'évidence qu'il en est passé beaucoup. Et ce n'est point non plus dire une chose fort nouvelle, si l'on ajoute que, quelle qu'ait été la haute valeur de ces administrateurs, quelque talent et quelque zèle qu'ils aient apporté à se familiariser à leur tâche, pour beaucoup d'entre eux cette tâche était assez nouvelle, et que leur carrière antérieure ne les y avait point toujours très spécialement préparés. Il en va tout autrement en Bosnie. L'homme remarquable qui y remplit aujourd'hui la haute charge,